

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

N° ordre
21-25

N° ordre dans la séance :
DE-23032021-09

Date de la convocation :
16/03/2021

Date de l'affichage :

SÉANCE DU 23 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, FELCI Claude, RAVIER Danielle, GUILLAND Marc, PETITE Anne-Laure, Robert VILLARD Adjoints, Christelle MARCHAND, BRAVI Nadine, DI PAOLO Frédéric, GUILLERMET Sylviane, Dominique SCALMANA, CHAPMAN Katerina, VALTON Emilie, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, MONTEIRO Loïc, ROSSI Hélène, BOUVIER Christelle, Thierry CURTELIN conseillers

Absents excusés : Mickaël MOUTOT (procuration à Emilie VALTON), Dominique GERRA (procuration à Thierry DRAPIER), Marc GUILLAND (procuration à Franck ANDRE-MASSE).

Secrétaire de séance : Anne-Laure PETITE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE JEAN FALCONNIER

M. Claude Felci, maire-adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux et de la voirie rappelle le projet d'aménagement de l'avenue Jean Falconnier à l'assemblée. Il explique qu'il s'agit de travaux de sécurisation (rétrécissement de la voie de circulation et création d'un plateau surélevé notamment) et de création d'une piste mode doux, que ce projet est le prolongement de l'aménagement réalisé en 2019 au bas de cette avenue et qu'il fera suite à des travaux de modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi qu'à l'enfouissement des réseaux secs.

Il précise que ce projet a pour objectifs de favoriser une mobilité alternative dans la ville, de permettre la desserte d'équipements publics (collège, gendarmerie, centre de secours, base de loisirs...), de sites industriels et commerciaux, d'équipements touristiques (type ViaRhôna) à partir de tous points de la commune et notamment à partir de la gare ferroviaire.

M. Claude Felci souligne, plus globalement, que ce projet s'inscrit dans la volonté politique locale (intercommunale plus particulièrement) de favoriser les déplacements doux et a déjà été identifié comme étant structurant par le cabinet-conseil chargé de l'étude sur le schéma des mobilités actives conduit par la Communauté de communes Bugey Sud

A ce jour, le projet est estimé à 539 937,00€ HT environ et le début des travaux est programmé pour le mois juin 2021.

Pour financer cette opération, il convient de demander des aides auprès de l'Etat dans le cadre du Contrat de ruralité Bugey Sud et à la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Bonus Relance.

M. Claude Felci indique que le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établi comme suit.:

DEPENSES		RECETTES	
Travaux aménagement voirie	462 946,00	Etat (Contrat de Ruralité - DSIL)	215 974,80
Maîtrise d'œuvre voirie	16 941,00	Région Rhône-Alpes (Bonus Relance)	100 000,00
Permis d'aménager	1 850,00	Commune de Culoz (autofinancement ou emprunt)	223 962,20
Travaux création passerelle mode doux	50 000,00		
Maîtrise d'œuvre passerelle	8 200,00	TOTAL	539 937,00
Montant prévisionnel total HT	539 937,00		
TVA	107 987,40		
Montant prévisionnel total TTC	647 924,40		

Accusé de réception en préfecture
001-210101382-20210323-DE-23032021-09-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021

APPROUVE la modification du plan de financement prévisionnel tel que présentée,

APPROUVE la confirmation du planning prévisionnel de l'opération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des subventions mobilisables auprès des différents financeurs,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes autres pièces utiles permettant l'aboutissement du projet,

DIT que la présente délibération sera transmise à M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE MASSE

The image shows a handwritten signature in blue ink to the left of a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CULOZ' at the top and '(AIN)' at the bottom, with a central emblem featuring a sun, a tree, and a building.